



Ligue Régionale de Bowling et de Sport de Quilles Provence Alpes Côte d'Azur



Siège social : Le Régina, D04, 2751 avenue de la Résistance 83100 TOULON

Président : **Dr Philippe VITEL** ☎ : 06.20.41.93.85

SIRET : 480 830 439 000 18

CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS HOMMES PACA 2011

ART. 1 - Organisation

Le Comité Sportif Régional de Bowling PACA organise les Championnats Régionaux des Clubs Hommes, pour la saison **2011**

Le Championnat est ouvert à tous les licenciés masculins F.F.B.S.Q. Il se déroule en équipe de cinq.

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le Comité Sportif Régional de Bowling PACA en fonction des classements de la saison précédente pour deux poules de R1A/B à 6 équipes (suite à la décision du Comité Directeur en date du 31 janvier 2011).

Lors de la dernière journée les équipes classées première de chaque poule de R1A/B disputeront un match de barrage pour déterminer la montée en Nationale 3 sur 2 lignes. En cas d'égalité le total quilles sera déterminant.

Le Championnat de France des Clubs se déroule sur trois journées :

- ♦ 1^{ère} journée : 19 et/o:u 20 Mars 2011 pour R1 & R2 & R3
- ♦ 2^{ème} journée : 14 et/ou 15 Mai 2011 pour R1 & R2 & R3
- ♦ 3^{ème} journée : 18 et/ou 19 Juin 2011 pour R1 & R2 & R3
- ♦ **Pour les jours et les horaires voir le tableau des lieux en annexe Rév 1**

Le comité régional détermine les lieux des compétitions.

ART. 2 – Les équipes

Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division Régionale la plus basse, existante. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

Si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre de places disponibles, la commission **sportive ou des compétitions** décidera en fonction du nombre de licenciés dans chaque club l'engagement d'une ou plusieurs équipes supplémentaires, la priorité est donnée aux clubs ayant déjà engagées leurs équipes les saisons précédentes, les nouveaux clubs seront sur listes d'attentes.

- A -** Chaque équipe **ne peut utiliser plus de dix joueurs** sur l'ensemble de la saison.
Dans chaque équipe **un seul joueur de nationalité étrangère est autorisé** sur les pistes
- B -** Les remplacements sont libres. Tout joueur ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.
- C -** Sur une même journée un joueur ayant évolué dans une équipe le samedi ne pourra jouer le dimanche dans une autre équipe de division supérieure du même club.

ART. 3 – Déroulement de la compétition

A- Ce championnat se déroule en système "Round Robin" par points sur 3 journées :

- ♦ Par match gagné : 3 points
- ♦ Par match nul : 2 points
- ♦ Par match perdu : 1 point
- ♦ Par match forfait: 0 point (absence totale d'une équipe : aucun joueur présent)

Jean-Claude BOVA: 1 Traverse de la VICTOIRE, 13500 - MARTIGUES



Mobile 06 79 57 47 92 & 06 80 63 45 74 e-mail: Jean-Claude.Bova@orange.fr

Patrick CHAUSSIN:

e-mail: 21chaussin.crpaca@orange.fr

Jean-Philippe DESSIEUX:

e-mail: bowling.jpdessieux@wanadoo.fr

- B-** Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes, totalisant le même nombre de points, sont départagées :
- Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - Par le total des quilles abattues sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - Par le total des quilles abattues sur la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

A Toute équipe, ayant déclaré forfait pour une journée entière, est reléguée en division inférieure, quel que soit son classement à l'issue du championnat. Pour une équipe de R3 ayant déclaré forfait pour une journée entière, elle ne sera pas autorisée à se réinscrire la saison suivante, sauf place vacante.

B Les accessions et relégations des clubs se font de la manière suivante :

Pour la R1 à 6 équipes :

- ❖ **1^{er} cas, aucune équipe de la N3A ne descend :**
- l'équipe vainqueur du barrage monte en N3A et la moins bonne équipe 6^{èmes} des 2 poules descend en R2.
- ❖ **2^{ème} cas, 1 équipe de la N3A descend :**
- l'équipe vainqueur du barrage monte en N3A et les équipes classées 6^{ème} descendent en R2.
- ❖ **3^{ème} cas, 2 équipes de la N3A descendent en R1 :**
- l'équipe vainqueur du barrage monte en N3A et les équipes classées 6^{ème} descendent en R2, ainsi que la moins bonne 5^{ème} des 2 poules.
- ❖ **4^{ème} cas, 3 équipes de la N3A descendent en R1 :**
- l'équipe vainqueur du barrage monte en N3A et les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} descendent en R2.

Pour les R2A et R2B

- ❖ **1^{er} cas, aucune équipe de la N3A ne descend en R1:**
- dans chaque poule, les équipes classées 1^{ère} montent en R1 et la moins bonne équipe 6^{èmes} des 2 poules descend en R3
- ❖ **2^{ème} cas, 1 équipe de la N3A descend en R1:**
- dans chaque poule, les équipes classées 1^{ère} montent en R1. Les équipes classées 6^{ème} descendent en R3.
- ❖ **3^{ème} cas, 2 équipes de la N3A descendent en R1 :**
- dans chaque poule, les équipes classées 1^{ère} montent en R1. Les équipes classées, 6^{ème} ainsi que la moins bonne 5^{ème} descendent en R3
- ❖ **4^{ème} cas, 3 équipes de la N3A descendent en R1 :**
- dans chaque poule, les équipes classées 1^{ère} montent en R1. Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} descendent en R3

Pour la R3 :

- La première équipe de chaque poule monte en R2

ART. 5 – Inscriptions

A Les inscriptions doivent parvenir à **Jean Claude BOVA** et **Jean-Philippe DESSIEUX** avec copie à **Patrick CHAUSSIN** par l'intermédiaire des présidents de clubs.



Jean-Claude BOVA: 1 Traverse de la VICTOIRE, 13500 - MARTIGUES

Mobile 06 79 57 47 92 & 06 80 63 45 74 e-mail: Jean-Claude.Bova@orange.fr

Patrick CHAUSSIN:

e-mail: 21chaussin.crpaca@orange.fr

Jean-Philippe DESSIEUX:

e-mail: bowling.jpdessieux@wanadoo.fr

B Date limite des inscriptions (date de mail ou de la poste faisant foi) : **31 Janvier 2011**
A l'issue de cette date limite, formation des poules dans chaque division et envoi des factures aux clubs.
La réception des chèques confirmera l'inscription qui peut être faite par courriel ou courrier postal avec la composition des équipes dans l'ordre de jeu pour la gestion des compétitions à l'aide du tableur FFBSQ à l'attention des arbitres et du gestionnaire responsable.

C Coût du championnat par équipe :

A l'issue de la constitution des poules, les chèques seront envoyés au trésorier sur présentation de facture que les clubs recevront

(15 € engagement par joueur + 3,04 € par partie)

- pour les équipes classées en R1 : (poules de 6 équipes)

151,00 € (parties de la 1^{ère} journée et engagement)

76,00 € (parties de la 2^{ème} journée)

76,00 € (parties de la 3^{ème} journée)

Pour les matchs de barrage, une facture sera envoyée aux clubs ayant effectué des lignes supplémentaires à l'issue de la 3^{ème} journée

- pour les équipes classées en R2 et R3 :

151,00 € (parties de la 1^{ère} journée et engagement)

76,00 € (parties de la 2^{ème} journée)

76,00 € (parties de la 3^{ème} journée)

D Afin d'éviter d'avoir des équipes absentes lors d'une des 3 journées du championnat, il est demandé à chaque équipe, lors de son inscription, **un chèque de caution de 200 € par club**, encaissé uniquement en cas de forfait d'une équipe. **Le non encaissement du chèque est subordonné à la participation pendant chaque journée à au moins 3 matchs avec au moins 2 joueurs par match**

ART. 6 – Résultats sportifs

- Les feuilles de match doivent être envoyées par mail, le lundi, au plus tard, aux responsables de la compétition pour les Hommes **Jean-Claude.Bova@orange.fr** et **bowling.jpdessieux@orange.fr**
- Chaque capitaine d'équipe est responsable de l'envoi des résultats.
- Seuls seront pris en compte les résultats arrivés au responsable de la compétition. En cas d'absence de réception d'une feuille de match, l'équipe sera considérée comme ayant déclaré forfait pour la journée, il en sera de même pour toute feuille de match, non correctement remplie : (nom/prénom/ N° de licence, signature des capitaines adverses) et dont les scores sont illisibles, ou pouvant porter à confusion.

ART. 7 – Tous les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués.

ART. 8 – Réclamation

- A** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CNB dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 €**.
- B** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Championnats Clubs composée de trois membres du CNB.
- C** La structure d'appel est le C.N.B., statuant hors présence des membres de la Commission

Le 14 février 2011

Jean-Claude BOVA
Président du CSR BOWLING PACA



Jean-Claude BOVA: 1 Traverse de la VICTOIRE, 13500 - MARTIGUES

Mobile 06 79 57 47 92 & 06 80 63 45 74 e-mail: Jean-Claude.Bova@orange.fr

Patrick CHAUSSIN:

e-mail: 21chaussin.crpaca@orange.fr

Jean-Philippe DESSIEUX:

e-mail: bowling.jpdessieux@wanadoo.fr